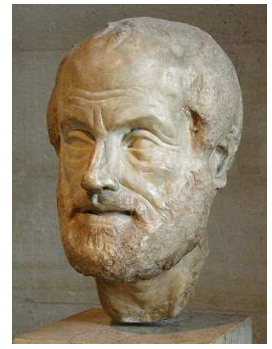




CH LAVAUUR

## N'EST PAS POETE QUI VEUT...



Aristote

Lavaur, le 13 mars 2012

### CHSCT du 12 mars 2012

Premier CHSCT de l'année 2012, très rapide... Le directeur était visiblement heureux de le présider. Il semble être favorable à ne pas « réinventer l'eau chaude » dans cette instance. Qu'il se rassure ! La CGT est d'accord.

Nous l'informons que jusqu'à présent les solutions imposées par la direction relevaient souvent de la machine à « cintrer les bananes ».

Quant au « poète des services économiques » nous le rassurons aussi : si la CGT est sensible à la poésie, elle ne l'est pas à sa « prose low cost ».

#### 1. Bilan radioprotection:

Le travail réalisé a été de grande qualité et apprécié de tous. Les résultats sont tout à fait satisfaisants dans la mesure où les chiffres sont tous bien en dessous des normes préconisées.

#### 2. Relevé accidents de travail et maladies professionnelles 2011 :

Une amélioration notable a été relevée mais il reste un effort à faire concernant la vigilance du personnel en matière d'AES.

La CGT a demandé une copie des déclarations afin de pouvoir en analyser les causes.

Cette requête a été prise en compte par la direction mais le syndicat n'attendra pas trois mois avant d'avoir les documents.

#### 3. Election du secrétaire CHSCT :

La CGT a déposé une motion dénonçant la non application du décret du 29 février 2012 concernant la représentativité des membres du CHSCT.

En effet, à la suite des élections du 20 octobre 2011, le nombre des représentants CGT est passé de trois à quatre, mais du fait des directives gouvernementales, l'attribution des sièges a été bloquée. De ce fait l'élection du secrétaire est repoussée au prochain CHSCT du 11 juin.

#### 4. Règlement intérieur du CHSCT (Question commune CGT et FO) :

Il s'agit d'une demande récurrente de la CGT à laquelle la direction accepte enfin d'accéder.

Un projet nous sera soumis qui sera une base de travail et de discussion pour l'élaboration du règlement final. Suite à la réflexion de la direction, la CGT a bien pris note qu'elle devait s'abstenir de réinventer l'eau chaude et d'éviter l'usage de la poésie même si, force est de constater que « le poète a toujours raison », comme le dit la chanson.

## **5. Problèmes de chauffage au sein de différents services de l'hôpital :**

Concernant l'UPC, les services techniques reconnaissent que la vague de froid a malmené le système de chauffage. Par ailleurs, le problème reste difficile à résoudre car l'UPC dépend de l'entreprise sous-traitante mandatée par les services techniques de l'hôpital de Castres !

Concernant la centralisation de Pinel et de manière générale des bâtiments administratifs, le chauffage étant coupé le week-end, la température le lundi matin demeure insuffisante pour permettre aux employés de travailler dans des conditions satisfaisantes. Par conséquent les services techniques acceptent d'affiner le réglage en fonction de la température prévue et donc d'avancer l'heure de démarrage du système le dimanche en fin d'après-midi.

Concernant les archives, la direction, dans sa grande bonté, a concédé l'achat d'une Parka et d'une paire de gants « en soie ». Voir l'année prochaine, la cagoule et les Moon boots seront peut-être budgétisés.

Pour finir, le problème récurrent de la salle d'attente des consultations avancées n'est pas prêt d'être résolu car il semblerait que ces locaux soient voués à être livrés aux quatre vents.....un peu de poésie ça ne fait pas de mal... !!! Un sas n'est pas envisageable d'après la direction et les services techniques car il engendrerait une cascade d'autres problèmes comme par exemple le « déchargement » des patients, dixit le Directeur, ou encore la circulation dans la cour.

## **6. Ouverture des lignes téléphoniques sur les postes des admissions de Pinel :**

La nouvelle programmation ne sera pas évidente mais la direction accepte de la faire avec en contrepartie une surveillance des communications. La CGT rétorque que le but de cette ouverture demeure purement professionnelle et que ce genre d'infantilisation n'est pas acceptable. Le Directeur propose de mettre un code personnel sur chaque poste comme sur les ordinateurs de façon à éviter l'usage intempestif.

## **7. Règlement intérieur du bloc opératoire :**

Il s'agit uniquement d'une mise à jour et donc d'une actualisation du précédent document datant de 2001. Il a été adopté à l'unanimité.

## **8. Point particulier concernant le remplacement du congé maternité d'une Sage femme :**

Cette question a été balayée d'un « revers de bras », en indiquant qu'une réunion a été déjà prévue pour le 20 mars en présence des personnes concernées.

## **CONCLUSION :**

Nous proposons cette petite citation au Directeur des Services Economiques, visiblement en manque de poésie :

« En toute chose, c'est la fin qui est essentielle » (la Poétique - Aristote)

Pour l'instant, comme les patients de psychiatrie, nous restons sur notre faim.... Fin....

**CéGéT**ez vous et mêlez vous de votre hosto !

Permanence le mardi de 9 h à 16 h. tél. : 05 63 83 30 38 ou 3038 [cgt.chlavour@wanadoo.fr](mailto:cgt.chlavour@wanadoo.fr)

Retrouvez de nombreuses infos sur notre site internet : [www.cgt-chlavour.fr](http://www.cgt-chlavour.fr)